



# INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — DÉCEMBRE 2009 - JANVIER 2010/VOLUME 12/NUMÉRO 6



Richard Nadeau  
Directeur général régional  
Pêches et Océans Canada

## NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2010



Au cours de l'année 2009, nous avons uni nos efforts pour poursuivre la mission de Pêches et Océans Canada qui consiste à offrir à la population canadienne des voies navigables sécuritaires et accessibles, des écosystèmes aquatiques sains et productifs et des pêches et une aquaculture durables. Nous avons également contribué à la réalisation du Plan d'action économique par le biais des différents programmes qui permettent de réinvestir dans nos infrastructures essentielles, tout en jouant un rôle économique important dans les collectivités côtières et les secteurs maritimes.

Nous avons aussi réalisé des progrès et obtenu des succès qui n'auraient pas été possibles sans votre collaboration. Nous tenons à vous remercier pour votre appui qui est essentiel à la réalisation de nos engagements.

L'année 2010 offrira à coup sûr de nouveaux défis et vous pourrez continuer à compter sur le professionnalisme et le dévouement de l'équipe de la région du Québec qui s'engage à poursuivre l'excellence des services offerts à la population canadienne.

Nous tenons tous à vous souhaiter, à vous et aux êtres qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la prochaine année.



Marc Demonceaux  
Commissaire adjoint  
Garde côtière canadienne

## TRAVAUX DE RÉFECTION DU NGCC TRACY

En septembre dernier, aux Méchins, le député de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney, annonçait au nom de l'honorable Gail Shea, ministre des Pêches et des Océans du Canada, l'attribution d'un contrat d'une valeur de 6,8 millions de dollars au Groupe Maritime Verreault inc. Cet octroi permettra d'aider le secteur économique de la construction navale au Québec.

En effet, d'importants travaux de réfection du NGCC *Tracy*, un navire de la Garde côtière canadienne construit en 1968, lui permettront de prolonger sa durée de vie de 10 ans.

Le NGCC *Tracy* est un baliseur moyen, à faible tirant d'eau, de 55,32 mètres de longueur. Il possède une certaine capacité de brise-glace et peut mettre à l'eau et récupérer une embarcation d'intervention rapide. Il est utilisé principalement pour l'entretien des aides à la navigation, le déglacage et le contrôle des inondations, ainsi que pour les interventions environnementales.



MPO R. TARDIF

Steven Blaney en compagnie de Denise Verreault du Groupe Maritime Verreault inc.

Cet investissement fait partie des 175 millions de dollars annoncés dans le cadre du Plan d'action économique du Canada pour le Garde côtière canadienne.

## PRIX DE DISTINCTION POUR LES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

En octobre dernier, la Direction régionale des ports pour petits bateaux, région du Québec, procédait à la cérémonie de remise des prix du Programme des administrations portuaires. Cette cérémonie, qui se tenait pour une deuxième année consécutive, vise à reconnaître le travail, les réalisations et les efforts des membres d'administrations portuaires du Québec (APQ).

La Direction des ports pour petits bateaux (PPB) a créé ce programme de reconnaissance qui vise toutes les administrations portuaires au Canada en 2008. Son objectif est de promouvoir une culture de reconnaissance en soulignant la contribution d'une personne ou d'une équipe qui a atteint les objectifs du programme des PPB.

Trois prix de distinction sont remis dans chaque région par les bureaux régionaux des PPB. Ces prix sont le prix d'engagement personnel, le prix de réalisation de l'administration portuaire et le prix d'excellence d'intendance environnementale des administrations portuaires.

La Direction régionale des PPB du Québec a remis à M. Gilles Vigneault, de l'administration portuaire de Cap-aux-Meules, le prix d'engagement personnel;

» SUITE EN PAGE 3

Nathalie Letendre  
Communications

Dépêches

(2)

(3)

Nouvelles publications

(3)

Condamnations

(4)

## NOUVEAU DIRECTEUR DE SECTEUR AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE



MPO A. PUGLIA

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le secteur Îles-de-la-Madeleine de Pêches et Océans Canada a un nouveau directeur. En effet, Christian Houle se joint à l'équipe des Îles pour poursuivre le travail mené depuis des années par Roger Simon.

Fort d'une solide expérience de gestion acquise dans la fonction publique au sein de Statistique Canada, monsieur Houle fut successivement analyste principal, gestionnaire d'enquête, gestionnaire d'un atelier d'interprétation de données, chef conseiller en analyse et gestionnaire d'édition. Plus récemment, il occupait un poste de directeur adjoint, où il était responsable d'un groupe de travail sur l'accès aux données d'entreprises.

Monsieur Houle est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques de l'Université de Sherbrooke et d'un diplôme spécialisé d'études supérieures en administration publique obtenu à l'École nationale d'administration publique.

Bien qu'il connaisse déjà les Îles-de-la-Madeleine, le nouveau directeur souhaite d'abord se familiariser avec le milieu et les nombreux partenaires du secteur. Il pourra profiter de l'expertise de toute l'équipe en place au bureau de secteur des Îles et à la Direction régionale à Québec. De plus, il pourra bénéficier des connaissances de monsieur Roger Simon, son prédécesseur, qui a accepté de l'accompagner dans l'apprentissage des dossiers sectoriels.

**Richard Nadeau**  
Directeur général régional, région du Québec

## RESTRUCTURATION DE LA PÊCHE AU HOMARD MESURES TRANSITOIRES À COURT TERME

En juin dernier, la ministre des Pêches et des Océans annonçait que le gouvernement du Canada consentait à un investissement de 65 millions de dollars pour aider les pêcheurs de homard de l'Atlantique. Cet octroi est accordé afin de contrer les conditions difficiles du marché engendrées par la récession économique mondiale. De ce montant, 15 millions de dollars serviront à mettre sur pied le Programme des mesures transitoires à court terme (MTCT).



MPO L. FALARDEAU

Ce programme exceptionnel vise directement les titulaires de permis de pêche du homard et les communautés autochtones sérieusement affectés par les répercussions négatives de l'effondrement de la demande du homard causé par la récession mondiale.

Pour être admissible, il faut :

- avoir détenu un permis de pêche du homard valide en 2008 et en 2009 ;
- avoir eu des revenus de la pêche au homard en 2008 et en 2009 ;
- avoir enregistré une valeur brute des débarquements de homard inférieure ou égale à 50 000 \$ en 2009 ;
- avoir connu une baisse d'au moins 25 % de la valeur totale des homards débarqués entre 2008 et 2009 ;
- avoir un revenu annuel dépendant directement de la pêche du homard ;
  - a. la valeur des homards débarqués doit avoir représenté au moins 50 % de la valeur totale des débarquements en 2008 ;
  - b. la valeur minimale au débarquement doit avoir été de 2 500 \$ pour la pêche au homard en 2009.

Les demandeurs ont jusqu'au 31 janvier 2010 pour présenter une demande au programme MTCT. Les formulaires sont disponibles au bureau régional du MPO, dans les bureaux de secteur ainsi que sur le site Internet du programme à l'adresse suivante : [www.dfo-mpo.gc.ca/homard](http://www.dfo-mpo.gc.ca/homard).

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet du programme ou composer le 1-877-672-7131.

**Frédéric Lessard**  
Direction des politiques et de l'économie

## BALISAGE DU SAINT-LAURENT : DES TECHNOLOGIES INNOVATrices

C'est au tournant du 18<sup>e</sup> siècle que les premières bouées apparaissent sur le fleuve Saint-Laurent. À cette époque, les navires sont de plus en plus nombreux à utiliser ce corridor commercial et le fleuve représente un défi de taille pour la navigation, comme le démontre le nombre très élevé de naufrages.

En 1962, on assiste à la création de la Garde côtière canadienne (GCC), dont l'un des mandats est de veiller à ce que le trafic maritime se fasse en toute sécurité, tout en fournissant une aide efficace à la navigation. Bien que ce mandat de la Garde côtière canadienne n'ait pas changé depuis ce temps, les technologies utilisées pour assurer la sécurité des navires ont largement évolué.



Prototype d'une bouée quatre saisons

MPO-GCC

## LES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES FIABLES ET ÉCONOMIQUES ONT LA COTE

La GCC retire plusieurs bénéfices des nouvelles technologies qui améliorent la fiabilité et la disponibilité de ses aides à la navigation. Aujourd'hui, 69 % de toutes les bouées sont faites de matière plastique ce qui entraîne une réduction importante des travaux annuels de peinture, particulièrement pour les bouées liées à la navigation de plaisance.

Les équipements modernes d'aide à la navigation sont aussi plus légers et nécessitent un matériel de manutention moins imposant. Le travail de pose, d'enlèvement et d'entretien des bouées se fait avec plus d'aisance et peut être réalisé plus tôt dans la saison de navigation. Cette facilité de manutention permet en outre à la GCC de réagir plus promptement aux situations irrégulières.

De plus, près de 70 % des bouées lumineuses sont maintenant munies de feux à diodes électroluminescentes (DEL), moins énergivores que les feux traditionnels. Ces lanternes possèdent un panneau solaire permanent qui recharge les piles, lesquelles servent à alimenter les DEL. Cette solution est à la fois écologique et économique puisqu'elle réduit l'utilisation des piles non rechargeables dont il faut se départir à grands frais dans des sites spécialisés de gestion des déchets.

Il va sans dire que ces bouées synthétiques répondent adéquatement aux normes de sécurité de la GCC, ainsi qu'à ses préoccupations environnementales et économiques.

**Ghislaine Gendron, Danielle Fortin et Claude Lapierre, Garde côtière canadienne**  
**Nathalie Letendre, Communications**

## VENEZ NOUS RENCONTRER AU SALON DU BATEAU ET DES SPORTS NAUTIQUES DE MONTRÉAL

Le personnel de la Garde côtière canadienne et celui du Service hydrographique du Canada vous invitent à venir les rencontrer au Salon du bateau et des sports nautiques de Montréal qui se tiendra à la Place Bonaventure du jeudi 28 janvier au lundi 1<sup>er</sup> février 2010.

Au stand de la **Garde côtière canadienne**, nous serons heureux de vous présenter nos services et d'échanger avec vous sur les normes à respecter afin de naviguer en toute sécurité sur nos voies maritimes. Vous pourrez aussi découvrir les possibilités de carrière au sein de notre organisation.

Le **Service hydrographique du Canada** sera heureux de vous présenter ses nouveaux produits notamment ses cartes marines de la région de Montréal (canal de la Rive sud, lac Saint-Louis et lac des Deux Montagnes) et la nouvelle édition des *Instructions nautiques pour le fleuve Saint-Laurent*, de Cap-Rouge à Montréal, et pour la rivière Richelieu (ATL 112). Profitez-en également pour nous demander comment mettre vos cartes marines à jour; il en va de votre sécurité en bateau.

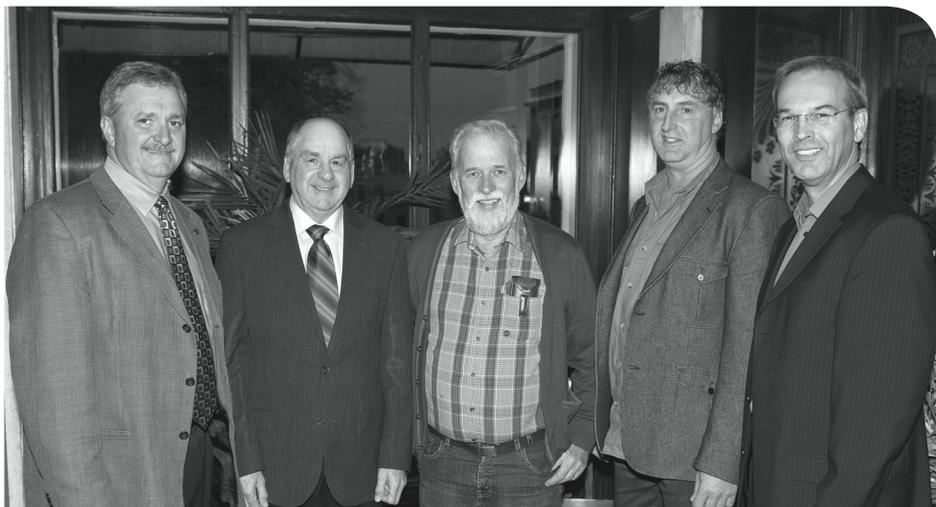
Au plaisir de vous y rencontrer et de répondre à vos questions.

Pour de l'information sur le Salon du bateau et des sports nautiques de Montréal, visitez le [www.salondubateau.com](http://www.salondubateau.com).

**Guy Laberge, Garde côtière canadienne**  
**Fannie Bernier, Service hydrographique du Canada**

## PRIX DE DISTINCTION POUR LES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

à M. Jean-Pierre Élément, de l'administration portuaire de Sept-Îles, le prix réalisation de l'administration portuaire au nom des membres de son conseil d'administration; et à M. Roger Arsenault, de l'administration portuaire de Matane, le prix d'excellence d'intendance environnementale.



MPO P. DIONNE

De gauche à droite : Richard Nadeau, directeur général régional, Pêches et Océans Canada, région du Québec, Roger Arsenault, président de l'administration portuaire de Matane, Jean-Pierre Élément, président de l'administration portuaire de Sept-Îles, Gilles Vigneault, président de l'administration portuaire de Cap-aux-Meules et Bernard Beaudoin, directeur régional des Ports pour petits bateaux.

Monsieur Vigneault est fortement impliqué depuis la création de l'administration portuaire de Cap-aux-Meules en 2002, et dans tous les dossiers relatifs à la gestion du havre. Son implication a contribué à la continuité de l'administration dans un contexte parfois difficile.

L'administration portuaire de Matane, quant à elle, s'est distinguée par diverses initiatives prises par les membres de son conseil d'administration, notamment dans la création d'un nouvel outil de récupération des produits pétroliers, soit les filtres et les contenants d'huile de 20 litres. Monsieur Arsenault a donc reçu, au nom de l'administration portuaire qu'il préside, le prix d'excellence d'intendance environnementale.

Monsieur Élément, de par son implication de plus de vingt ans au sein du comité de gestion du havre de pêche de Sept-Îles, est tout aussi dévoué au développement de l'industrie de la pêche qu'à une saine gestion. Il travaille avec ardeur pour assurer le bon déroulement des opérations, garantir la propreté et la sécurité des lieux pour ainsi fournir le meilleur niveau de service possible aux utilisateurs.

Le prix d'excellence d'intendance environnementale a été décerné à M. Roger Arsenault, par l'Administration centrale des PPB le 24 novembre dernier. La ministre des Pêches et des Océans, l'honorable Gail Shea, et la sous-ministre adjointe, Michaela Huard, étaient là pour l'occasion.

Félicitations aux récipiendaires!

**Lyne Beaumont**  
Ports pour petits bateaux

## EMPLOIS À LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

La Garde côtière canadienne vous offre des possibilités de carrière intéressantes.

- En voici quelques-unes :
- Officier de navigation
  - Matelot de pont/timonier
  - Officier de communications et de trafic maritimes
  - Officier mécanicien
  - Matelot de salle des machines
  - Technicien en électronique

Pour plus de renseignements :  
www.marinfo.gc.ca  
1-866-660-6948 (sans frais)  
info-carrieres-RQ@dfo-mpo.gc.ca



MPO N. LETENDRE

## INFOCÉANS WEB FAIT PEAU NEUVE!

Votre journal *Infocéans* fait peau neuve dans sa version Web. En plus d'être plus agréable à consulter, il est maintenant plus convivial et facile à naviguer. D'un rapide coup d'œil, vous trouverez en page d'accueil les grands titres du journal. En effet, chaque article, affiché sur sa propre page, permet maintenant une consultation simplifiée et une facilité d'impression.

Autres nouveautés, les différentes rubriques du journal, comme les dépêches, les nouvelles publications et les condamnations, sont aussi plus faciles à repérer. Les archives des numéros des quatre dernières années sont également disponibles en ligne.

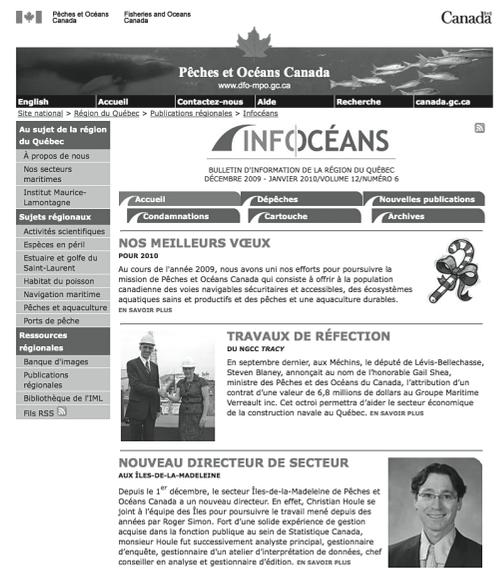
### COMMENT ACCÉDER À LA VERSION WEB DU JOURNAL?

Pour trouver la version Web d'*Infocéans*, rechercher l'icône *Infocéans* sur les pages d'accueil du site de Pêches et Océans Canada, au [www.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca), et du site de la Garde côtière canadienne au [www.marinfo.gc.ca](http://www.marinfo.gc.ca).

### ABONNEMENT RSS

Pour ne rien manquer des prochaines éditions, il est maintenant possible de vous abonner à la version Web d'*Infocéans* par le fil de nouvelles RSS. À chaque nouvelle édition, vous recevrez le titre des articles ainsi qu'un lien vers la version intégrale du journal.

L'équipe d'*Infocéans* est fière de vous offrir ces nouvelles fonctionnalités.



## Nouvelles publications

### DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS DIFFUSÉES SUR LE SITE INTERNET DU PLAN SAINT-LAURENT

Deux nouvelles publications sont maintenant en ligne sur le site Internet du Plan Saint-Laurent pour un développement durable.

#### SUIVI DE L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

La seconde édition de la fiche sur la population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent a été revue et mise à jour par Lena Measures, Jean-François Gosselin et Michel Lebeuf, avec la collaboration de Claude Nozères et Charley Cyr, de la Direction régionale des sciences basée à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli.



#### LA GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

Ce document résume les mécanismes de gouvernance proposés pour amorcer la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent, un important engagement de la part des gouvernements dans l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2005-2010.

Pour plus de renseignements, visitez le site du Plan Saint-Laurent à l'adresse [www.planstlaurent.qc.ca/index\\_f.html](http://www.planstlaurent.qc.ca/index_f.html)

### NOUVEL AVIS SCIENTIFIQUE SUR INTERNET

L'avis scientifique suivant est maintenant disponible sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, [www.dfo-mpo.gc.ca/csas](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas), dans la section *Publications du SCCS, série Avis scientifiques (2005 +)*, années 2008 et 2009 :

- Objectifs de conservation pour les Zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (2009/049).

## CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA *LOI SUR LES PÊCHES*

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom de pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
<b>Gilles Albert</b> Newport	Ne pas avoir effectué des appels de sortie en mer. Appels en mer non conformes aux conditions de permis. <b>1 500 \$</b>
<b>Gilles Arseneault</b> Saint-Alphonse	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. Entrave à l'action des agents des pêches dans l'exercice de leurs fonctions. <b>1 050 \$</b>
<b>Gilles Arseneault</b> Saint-Siméon	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. Entrave à l'action des agents des pêches dans l'exercice de leurs fonctions. <b>600 \$</b>
<b>Marc-André Arseneau</b> Havre-Aubert <b>Serge Miousse</b> Fatima	Omission de laisser saigner les phoques une minute avant de les écorcher. <b>250 \$ chacun</b>
<b>Jeannot Aucoin</b> Fatima <b>Steve Arseneau</b> Fatima <b>Dirk Chenell</b> Île d'Entrée	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. <b>850 \$ (J. A), 750 \$ (S. A), 1 000 \$ (D. C)</b>
<b>Jean-Yves Blouin</b> Sept-Îles <b>Onile Gionet</b> Sept-Îles <b>André Rail</b> Lonque-Pointe-de-Mingan <b>Daniel Scherrer</b> Havre-Saint-Pierre <b>Claude Vaillancourt</b> Lonque-Pointe-de-Mingan	Omission d'effectuer son appel de sortie en mer avant 20 heures, la veille de ses expéditions de pêche au crabe des neiges. <b>250 \$ (J.-Y. B.), 250 \$ (O. G.), 250 \$ (A. R.), 875 \$ (D. S.), 100 \$ (C. V.)</b>
<b>Réal R. Bond</b> Rivière-au-Tonnerre	Appels de sortie en mer non conformes aux conditions de permis. <b>1 500 \$</b>
<b>Ryan Burke</b> Old-Harry	Pêche au homard sans permis, en période de fermeture et dans une lagune. <b>2 250 \$</b>
<b>Jean-Sébastien Caron</b> Tide Head <b>Yves Caron</b> Atholville	Cueillette de mollusques dans une zone fermée et possession de plus de 300 myes. <b>550 \$ (J.-S. C.), 600 \$ (Y. C.)</b>
<b>Serge Cayouette</b> Bonaventure <b>Gino Gagné</b> Nouvelle <b>Denis Landry</b> Saint-Omer <b>Guy Landry</b> Carleton <b>Jean-Luc Landry</b> Saint-Omer <b>Rock Landry</b> Carleton <b>Raymond Poirier</b> Bonaventure	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. <b>300 \$ chacun</b>

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
<b>Serge Cloutier</b> Sainte-Thérèse-de-Gaspé <b>Isaac Métallic</b> Listuguj <b>Jody Méthot</b> Listuguj <b>Roger Pinel</b> Grande-Rivière	Pour chaque contrevenant, possession d'un homard de taille inférieure à la limite légale. <b>500 \$ (S. C.), 1 750 \$ (I. M.), 500 \$ (J. M.), 500 \$ (R. P.)</b>
<b>Jeannot Chevarie</b> Étang-du-Nord	Omission de confirmer par palpation l'écrasement de la boîte crânienne des phoques. <b>1 000 \$ + suspension du permis et interdiction de se retrouver sur un lieu de chasse lors de la saison 2010.</b>
<b>Lucien Cyr</b> Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. <b>1 000 \$</b>
<b>Marc Desbiens</b> <b>Patrice Desbiens</b> <b>Dave Tremblay</b> Forestville	Dépassement de la limite permise pour la pêche récréative à la mye. <b>300 \$ chacun</b>
<b>Robert Deschênes</b> Cap d'Espoir	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. Possession d'un homard femelle œuvée. <b>4 000 \$</b>
<b>Jean-Luc Deveau</b> Pointe-aux-Loups	Fausse déclaration à un agent des pêches et s'être approché à moins d'un demi-mille marin d'une personne qui chassait le phoque sans détenir de permis d'observation pour la chasse au phoque. <b>400 \$</b>
<b>Laval-Marie Dionne</b> Trois-Pistoles <b>Laurent Doucet</b> Le Bic	Possession de buccins de taille inférieure à la limite légale. <b>2 500 \$ (L.-M. D.), 1 000 \$ (L. D.)</b>
<b>Éric Duchênes</b> Tadoussac	Pêche à la mye dans une zone fermée. <b>600 \$</b>
<b>Éric Joubert</b> Sept-Îles	Omission d'effectuer son appel de rentrée à quai lors de sa pêche au crabe commun. <b>650 \$</b>
<b>Claude Knight</b> Rivière-au-Tonnerre	Possession de flétans de l'Atlantique de taille inférieure à la limite permise de 81 cm. <b>1 500 \$</b>
<b>Paul-Émile Leblanc</b> Pointe-aux-Loups	Dépassement de la limite permise de six phoques. <b>300 \$</b>
<b>Denis Poirier</b> Saint-Siméon <b>Jean-Luc Poirier</b> Saint-Elzéar	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. Possession de myes de taille inférieure à la limite légale. <b>600 \$ chacun</b>
<b>Jean-Marc Poirier</b> Rivière-au-Tonnerre	Journaux de bord non complétés. Ne pas avoir effectué des appels de sortie en mer. Refus de prendre un observateur. Avoir pêché et gardé 10 crabes des neiges. Pêche au turbot en utilisant des filets avec un maillage inférieur à la limite légale. <b>4 000 \$ + confiscation d'une partie des engins de pêche</b>
<b>Daniel Scherrer</b> Havre-Saint-Pierre	Pêche au pétoncle sans que le Système de surveillance des navires fonctionne correctement. <b>Probation d'un an et suspension de son permis de pêche au pétoncle jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2010.</b>
<b>Claude Vaillancourt</b> Lonque-Pointe-de-Mingan	Permission à un autre pêcheur d'utiliser son bateau sans autorisation. <b>900 \$</b>
<b>Sylvain Vigneau</b> <b>Pascal Vigneau</b> Fatima	Pêche à la mactre de l'Atlantique dans une zone fermée. <b>200 \$ chacun</b>

**Martin Bourget**  
Communications

DÉCEMBRE 2009 - JANVIER 2010/VOLUME 12/NUMÉRO 6

Publié par : Pêches et Océans Canada  
Région du Québec  
Direction régionale des communications  
104, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 7Y7  
Téléphone : 418-648-2239

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Johanne Benoit-Guillot, Patrice Dallaire, Réjean Dufour, Guy Laberge, Martial Ménard, Danièle Raby et Annie Vigneau.

Coordonnatrice de production : Stéphanie Lapointe

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Martin Bourget, Fannie Bernier, Marc Demonceaux, Danielle Fortin, Ghislaine Gendron, Claude Lapierre, Frédéric Lessard, Nathalie Letendre, Richard Nadeau et Sylvi Racine.

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site [www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca) sous *Région du Québec*.

ISSN 1485-6069